



Pôle Urbanisme, Habitat et Planification Urbaine

**COMMISSION ATTRACTIVITE,
AMENAGEMENT ET URBANISME**

Compte-Rendu de la réunion du

Jeudi 8 février 2018 à 16H00

Salle 36 – 144, avenue de Thionville

ORDRE DU JOUR

POINTS CM :

Cellule Action Foncière :

- POINT 1 :** Cession de parcelles communales à la Société du Nouveau Port de Metz sur la commune de la Maxe.
- POINT 2 :** Acquisition de parcelles situées sur le ban de BORNLY dans le cadre du projet communal de ferme maraîchère et pédagogique.
- POINT 3 :** Désaffectation, déclassement et cession d'une emprise communale rue Paul Langevin à Metz-Bornly.
- POINT 4 :** Cession de terrains communaux à Metz-Métropole dans la ZAE ACTIPOLE PETITE VOEVRE.
- POINT 5 :** Cession d'une emprise communale à la SCI HAUPLO rue Baudoche.

POINT 6 : Rétrocession à la Ville de Metz d'une emprise foncière rue Claude Bernard en vue de son intégration dans le domaine public communal.

POINT 7 : Acquisition d'un ensemble immobilier au 138 rue de Vallières.

POINT 8 : Acquisition de deux parcelles par la procédure des biens vacants et sans maître.

POINT 9 : Acquisition des terrains EPFL situés dans l'ancienne ZAD de Metz Sud et dans la zone de Vallières - Modification de la TVA.

POINT 10 : Cession de terrains communaux boulevard Sébastopol.

Etaient présents, sous la présidence de : M. GANDAR, Conseiller Délégué

Mme GROLET, Conseillère Municipale – Membre titulaire
M. CAMBIANICA, Adjoint au Maire – Membre titulaire
M. DARBOIS, Adjoint au Maire - Membre titulaire
M. TRON, Adjoint au Maire

Services :

M. FAREL, Architecte-conseil
M. ZIVIANI, Chef du Service Suivi Réglementaire
M. GUILBEAU, Service Aménagement Opérationnel
M. DUPOUY, Directeur Général Adjoint

Etaient excusé(e)s /absent(e)s :

Mme SALLUSTI, Adjointe au Maire – Membre titulaire
M. PLANCHETTE, Adjoint au Maire – Membre suppléant

Mme Caroline AUDOUY, Conseillère Municipale – Membre suppléant
M. TOULOUZE, Adjoint chargé de Quartiers
M. LEBEAU, Conseiller Municipal - Membre titulaire
Mme TRAN, Conseillère Déléguée – Membre suppléant
M. LECOCQ, Adjoint au Maire – Membre titulaire

Mme AGAMENNONE, Adjointe au Maire, Membre suppléant
M. KOENIG, Adjoint au Maire – Membre suppléant
M. ROSSION, Conseiller Municipal – Membre suppléant
M. KRAUSENER, Conseiller Délégué - Membre titulaire
M. LEKADIR, Adjoint au Maire – Membre suppléant

M. GANDAR, Président, ouvre la séance à 16H10 en excusant les membres ne pouvant être présents.

POINT 1 : Cession de parcelles communales à la Société du Nouveau Port de Metz sur la commune de la Maxe.

Pas d'observations particulières

La Commission émet un avis favorable

POINT 2 : Acquisition de parcelles situées sur le ban de BORNLY dans le cadre du projet communal de ferme maraîchère et pédagogique.

Pas d'observations particulières.

La Commission émet un avis favorable

POINT 3 : Désaffectation, déclassement et cession d'une emprise communale rue Paul Langevin à Metz-Bornly.

Pas d'observations particulières.

La Commission émet un avis favorable

POINT 4 : Cession de terrains communaux à Metz-Métropole dans la ZAE ACTIPOLE PETITE VOEVRE.

Pas d'observations particulières.

La Commission émet un avis favorable

POINT 5 : Cession d'une emprise communale à la SCI HAUPLO rue Baudoche.

Pas d'observations particulières.

La Commission émet un avis favorable

POINT 6 : Rétrocession à la Ville de Metz d'une emprise foncière rue Claude Bernard en vue de son intégration dans le domaine public communal.

Pas d'observations particulières.

La Commission émet un avis favorable

POINT 7 : Acquisition d'un ensemble immobilier au 138 rue de Vallières.

Pas d'observations particulières.

La Commission émet un avis favorable

POINT 8 : Acquisition de deux parcelles par la procédure des biens vacants et sans maitre.

Pas d'observations particulières.

La Commission émet un avis favorable

POINT 9 : Acquisition des terrains EPFL situés dans l'ancienne ZAD de Metz Sud et dans la zone de Vallières - Modification de la TVA.

Ce point est retiré.

POINT 10 : Cession de terrains communaux boulevard Sébastopol.

Pas d'observations particulières.

La Commission émet un avis favorable

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la Commission lève la séance à 19H00.

Le Président de la Commission :

Pierre GANDAR